

**ECOLE PRIMAIRE DE MERY**  
**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**Jeudi 3 novembre 2016 (1er séance ordinaire)**

Etaient présents :

**Mairie** : Mme GLOUANNEC - Monsieur BOUVIER (Maire de Méry)

**Monsieur RONCHAIL** - Inspecteur de l'Education Nationale - excusé

**Enseignants** : Madame SCHERA, Madame MEUNIER, Madame MONNET, Monsieur FERRARIS, Madame FERRARI, Madame Océane HATTON, Madame Marion BRIANDET, Madame Isabelle COINTEPAS

**DDEN** : Madame LAVOREL

**Parents élus** : Madame BOUYER, Madame NIAU, Madame CAMBY, Monsieur RIOUAL, Madame COTTAREL, Madame BIGANT, Madame ROSSATO,

***Résultats des élections des représentants des parents. Présentation des nouveaux parents délégués.***

Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre. 269 parents pouvaient voter : 124 ont voté (8 bulletins nus). Taux de participation pour cette année 2016 : **46.10 %**

En 2015 : 41.27 %

En 2014 : 53.11 %

Taux de participation national en 2015 :

Les parents élus sont : Madame Ann-Charlotte ROSSATO, Madame Aude BOUYER, Madame Marie COTTAREL, Madame Alexia DUPRAZ, Madame Constance BIGANT, Monsieur Sébastien VIEIRA (**les 7 titulaires**) et les **3 suppléants** sont : Madame Muriel GAY, Monsieur Dominique RIOUAL et Madame Sylvia NIAU.

***.Validation – Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école ordinaire (juin 2016)***

Le procès-verbal est toujours affiché dans les deux écoles et une copie est donnée aux parents délégués.

Dans ce dernier conseil d'école ont été évoqués les points suivants : le bilan des activités de l'année scolaire 2015-2016, l'avenir de l'association des parents d'élèves et madame Sauvageot était intervenue pour alerter sur le manque de bénévoles, l'organisation de la rentrée 2016-2017 et le nombre d'élèves prévus, le problème du portail en maternelle.

***.Présentation du règlement intérieur de l'école et vote de ce règlement.***

Le règlement intérieur doit être soumis au vote lors de chaque premier conseil d'école. Il a été donné à toutes les nouvelles familles de l'école en début d'année pour connaissance.

A noter : le règlement est affiché dans les halls des deux écoles. Il n'a pas changé depuis sa dernière modification en 2015.

## **.Plan Particulier de Mise en Sûreté**

Depuis le mois de novembre 2015, des modifications ont été apportées à tous les PPMS des écoles pour inclure de nouvelles dispositions à mettre en place en cas **d'intrusion ou de risque d'attentat**.

Ces modifications ont été faites par l'équipe enseignante lors de plusieurs réunions et un nouveau PPMS a été rédigé en collaboration avec les services de la mairie (plans). L'année dernière, deux exercices de sûreté ont été organisés dans les deux bâtiments des écoles : en janvier (exercice mise en sûreté) et juin 2016(exercices séisme).

Depuis la rentrée 2016, un renforcement des mesures de sécurité dans les établissements scolaires a été décidé :

- .Les portes des établissements scolaires doivent être fermées à clé.
- .La sonnette a été remise en service en maternelle.
- .Deux judas ont été installés sur les deux portes d'entrée principales en élémentaire + une sonnette installée sur la porte de la salle de classe de Madame Schera.
- .La vigilance aux abords des écoles est maintenue et des rondes de gendarmes sont organisées aux abords des écoles (6 à 7 passages/jour de la gendarmerie devant les écoles de Méry).
- .Trois exercices dans le cadre du PPMS sont obligatoires dans une année et un exercice doit être obligatoirement fait avant les vacances de Toussaint.

Ce premier exercice a donc été organisé dans les deux bâtiments de l'école de Méry : le lundi 10 octobre en maternelle, le mardi 11 octobre en élémentaire.

Ces deux exercices ont été expliqués aux enfants par les enseignants.  
Ces deux exercices ont été adaptés en fonction de l'âge des enfants :

- .En maternelle** : l'exercice est présenté comme un jeu « ***je me cache très vite, rapidement et je fais le silence*** ». Durée du confinement : 15 minutes dans la salle de motricité + portes fermées. Pas de stress - l'objectif n'est pas de créer une situation anxieuse pour les enfants. Présence de l'infirmière scolaire pendant cet exercice.
- .En élémentaire** : au signal « exercice intrusion » avec mégaphone, pendant la récréation, les enfants se sont mis en sécurité pendant environ 15 minutes +

silence. A l'issue de l'exercice, un moment d'échange avec les enfants a été organisé pour faire le point :

.Pas d'enfant près des fenêtres

.Regrouper les enfants par classe dans un point précis de la salle polyvalente pour faciliter le comptage.

.Placer des tables + chaises devant la porte d'entrée.

.Pas d'enfant devant la porte d'entrée.

.Bien expliquer aux enfants qu'au signal, il faut se mettre en sûreté le plus rapidement possible (on ne cherche pas son manteau dans la cour...).

L'objectif de ces exercices est de développer chez les enfants **une culture de la sécurité**. Ces exercices doivent devenir familiers aux enfants (comme les 3 exercices incendie).

Deux autres exercices doivent être organisés dans l'année : un exercice « séisme » (risque commun aux écoles du département) et un autre exercice « attentat - intrusion ».

### ***.Projets scolaires pour ce début d'année 2016***

Les deux classes de grands (classe de monsieur Ferraris et classe de monsieur Cola) ont participé à **une rencontre d'athlétisme** organisée à l'hippodrome d'Aix les Bains – fin septembre.

**Le cross** a été annulé le lundi 17 octobre (mauvais temps).

Un spectacle en maternelle a été organisé en maternelle le mardi 11 octobre = **spectacle de marionnettes**.

### **Pour les mois à venir**

.Cycle piscine pour les CP de madame Monnet, les CP-CE1 et les CE1-CE2 jusqu'à la fin novembre.

.Parcours débrouillardise : deux dates proposées : le mardi 13 décembre (ou le jeudi 15 décembre) – Participation des classes de madame Ferrari, madame Monnet, madame Briandet et madame Schera

.Représentation du conte Peau d'Ane le jeudi 15 décembre pour les deux classes de monsieur Ferraris et monsieur Cola.

### **Après les vacances de Noël**

.Reprise du cycle ski de fond pour les 4 classes de l'école élémentaire + CP de madame Monnet. Organisation différente cette année : une classe de grands avec une classe de petits. Cela devrait permettre une meilleure utilisation du matériel et notamment des chaussures.

Lundi après-midi : classe de madame Briandet et classe de monsieur Cola.

Jeudi après-midi : classe de madame Schera et classe de monsieur Ferraris.

Cycle ski de fond : après les vacances de Noël jusqu'aux vacances de Février.

.Cycle patinoire pour les classes de madame Ferrari et madame Monnet (à noter : les CP de madame Monnet auront un cycle patinoire et un cycle ski de fond.

.Représentation du conte La robe rouge le mardi 7 février pour les deux classes de madame Schera et madame Briandet.

Deux projets pour cette année en lien avec le Projet d'école (être un citoyen responsable) : **un projet « apprendre les gestes de premiers secours » et un projet autour de la sécurité routière.**

.Gestes de premiers secours : 3 séances dans l'année dont une première séance le lundi 14 novembre avec un pompier professionnel Monsieur Califano. Deux autres séances ont prévues dans l'année + un travail en classe. Pour les enfants de CE2/CM1/CM2.

.Sécurité routière : un spectacle avec deux clowns prévu le 21 novembre pour tous les enfants de l'école élémentaire (CP aux CM2) + travail mené dans les classes.

***.Liens entre les deux classes de CP (classe de madame Monnet et classe de madame Briandet / Cointepas)***

Nombreux liens / échanges entre les deux classes sont créés :

.Une concertation entre les enseignantes – Travail de concertation – de réunion régulier

.La même méthode de lecture pour tous les enfants de CP

.La volonté de l'équipe enseignante de l'école du haut d'intégrer le plus souvent possible les élèves du CP du bas dans les activités de l'école du haut :

.Le cycle piscine

.Le cycle ski de fond

.Le spectacle sur la sécurité routière

**.Stationnement et accès devant l'école primaire. Réponse MAIRIE**

Remarque : en école élémentaire, beaucoup d'enfants pourraient venir à pied depuis l'école maternelle par le petit chemin, ce qui éviterait certainement les déplacements en voitures. A l'école élémentaire, il y a un nombre certain de places pour se garer correctement sans être obligé de se garer en double file et gêner la circulation.

**.Qualité des repas à la cantine. Réponse MAIRIE**

**.Départs de quelques élèves vers les établissements privés.**

Pas de « fuite – hémorragie marquées » vers le privé pour les enfants de l'école de Méry, à ce jour.

**En juin 2015** (classe d'Elodie Gros) : une quinzaine d'enfants sont allés au collège Marlioz – aucun enfant n'est parti dans le privé.

**En juin 2016** (classe de madame Rieutort et de monsieur Cola) : 17 enfants sont passés au collège – un seul élève est parti dans le privé.

**En juin 2017**, le groupe d'élèves qui ira au collège sera plus important que ces deux dernières années (26 élèves). On peut supposer que quelques élèves feront le choix d'un collège privé.

Une rencontre a été organisée avec monsieur Aléo (principal du collège Marlioz), la conseillère principale d'orientation, monsieur Cola et madame Schera pour préparer cette orientation. Plusieurs pistes ont été retenues :

- .L'accueil des futurs collégiens ne devrait plus se faire en juin mais en février (plus tôt dans l'année avant que les parents ne prennent une décision définitive quant au choix du collège).
- .Les futurs collégiens ne devraient pas être laissés « seuls » dans les classes du collège pendant la journée d'intégration.
- .Une rencontre amicale et sportive devrait être organisée pendant cette journée pour faciliter les rencontres CM2/élèves de 6<sup>ème</sup>.
- .Monsieur Cola devrait encourager le lien école de Méry / Collège Marlioz par le biais d'une correspondance écrite.
- .Le professeur d'Allemand devrait venir présenter sa matière aux élèves.

Chaque année, il y a un « turn over » : des élèves qui arrivent (en 2015, 11 enfants ont été inscrits dans tous les niveaux de classe – en plus des 17 PS de la classe de Madame Meunier). D'autres élèves quittent l'école : déménagement (achat de maison), mutation

professionnelle, changement de situation familiale... Dans ces enfants qui quittent l'école, très peu vont dans le privé (environ 2 à 3 enfants par an). Les écoles privées n'ont pas adopté les nouveaux rythmes scolaires donc les enfants ne travaillent pas le mercredi matin, ce qui arrange des parents.

0

La Présidente  
Pascale SCHERA

La secrétaire de séance  
Sylvia NIAU